

AIDE-MÉMOIRE

Conditions d'embauche détaillées au poste de salarié (m/f/x) dans la carrière E du contrat collectif des salariés de l'Etat, pour le service industriel (Maintenance Production eau potable / Électricité)

Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler pour le poste susmentionné.

a) Profil :

- Être détenteur d'un DAP/CATP de la qualification électricien, électronicien en énergie, mécanique générale, mécanicien industriel et de maintenance, technicien de maintenance HVAC . Un brevet de maîtrise dans une des qualifications ci-dessus est considéré comme avantage ;
- Une expérience professionnelle confirmée de minimum 10 années dans les domaines concernés ;
- Être en possession d'un permis de conduire des catégories B, le permis C étant considéré comme un avantage ;
- Avoir des connaissances adéquates en outils informatiques courants ;
- Capacité de travailler de façon autonome et en équipe, être rigoureux, organisé et avoir un sens de responsabilité exemplaire ;
- Disposer d'une affinité technique et d'une aptitude manuelle.

Est considéré comme atout :

- Expérience professionnelle confirmée de trois ans au sein d'une commune ;
- Des connaissances en outils informatiques spéciaux, p.ex. FlowChief.

b) Missions :

- Tous travaux dans les domaines de la production et de la distribution d'eau, d'électricité ainsi que de l'éclairage public ;
- Appui à la gestion d'équipe et supervision de chantiers ;
- Assistance lors de l'élaboration des différents projets ;
- Assurer l'alimentation en électricité et en eau lors des manifestations ;
- Exécution de toute mission généralement quelconque relevant du service de régie communal ;
- Le candidat est tenu de travailler partiellement suivant un horaire irrégulier, aussi les fins de semaine et les jours non ouvrables. Il sera également tenu d'assurer des permanences en dehors des heures de travail usuelles.

c) Carrière / Statut :

Salarié à tâche manuelle. Il sera engagé et rémunéré conformément aux dispositions de la convention collective des salariés de l'Etat, carrière E.

d) Divers :

Le cas échéant, le candidat devra se soumettre à un examen d'aptitude théorique et pratique.



e) **Documentation :**

- 1) Demande écrite avec précision du poste briguée ;
- 2) Extrait récent de l'acte de naissance ;
- 3) Extrait récent du casier judiciaire n° 3 (moins de 2 mois) ;
- 4) Notice biographique (CV) détaillée avec photo récente;
- 5) Copie des diplômes et certificats d'études;
- 6) Certificat d'affiliation du centre commun de la sécurité sociale (CCSS);
- 7) Copie du permis de conduire.

Pour toute information supplémentaire, les candidats intéressés pourront s'adresser au service du personnel (Tel. 325023-210).

Les candidats sont invités à adresser leur candidature écrite, accompagnée des pièces justificatives, au Collège des bourgmestre et échevins, à l'attention du service du personnel, B.P. 93, L-7501 Mersch, pour le vendredi, **27 mars 2026 au plus tard**. Les candidatures peuvent également être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : ressourceshumaines@mersch.lu.

Mersch, le 21 février 2026
le collège des bourgmestre et échevins
Michel Malherbe, bourgmestre
Abby Toussaint, échevin
Henri Krier, échevin
Daniel Marques, échevin

